

 Manuela GOUET
(dgs@bonnetable.fr)

 1 février 2024

 7 documents

REVUE DE PRESSE DU 27 JANVIER AU 1ER FÉVRIER 2024

1



Bonnétable - Écurie Le Mans : le calendrier

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, jeudi 1 février 2024

2



Bonnétable - Devenez ambassadrices du canton

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mercredi 31 janvier 2024

3



Mamers - Des aides pour la rénovation énergétique des logements

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mercredi 31 janvier 2024

4



Bonnétable - Le comité de jumelage recherche des familles

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mardi 30 janvier 2024

5



Bonnétable - L'association de billard français se porte bien

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mardi 30 janvier 2024

6



Nogent-le-Bernard - Un repas pour soutenir le comice

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, lundi 29 janvier 2024

7



Bonnétable - La gymnastique volontaire se diversifie en proposant des cours de Pilates

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, samedi 27 janvier 2024

Bonnétable - Écurie Le Mans : le calendrier

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, jeudi 1 février 2024, 182 mots

Sous la présidence de Marc Esnault, l'assemblée générale de l'Écurie Le Mans a révélé les projets 2024.

L'Écurie Le Mans est le seul club sarthois à organiser un rallye FFSA. Cette tradition perdure grâce à ses 90 membres, dont 53 bénévoles indispensables.

La cérémonie de remise des trophées a mis à l'honneur Anthony Fouqueray et Vanessa Gardenat, classés 3^{es} au championnat de France de Fol'Car. Quentin Le Potier, 2^e Finale nationale des slaloms à Laval et vainqueur du Trophée ACO des slaloms.

Le nouveau comité d'administration Marc Esnault (président), Michel Desmarres (trésorier secrétaire), Edith Buillon (trésorière adjointe), Michelle Fronteau (secrétaire adjointe), et Serge Fresneau, 1^{er} vice-président de la nouvelle section Loisir.

André Grison, élu président d'honneur aux côtés de Bernard Bouvet. Jacques Pilon, vice-président pendant 43 ans, laisse sa place tout en restant membre actif.

Calendrier 2024

14 avril : rallye Le Mans Historique. 13-14 juillet : rallye régional Le Mans. 16-17 mars : slalom La Ferté-Bernard. 6-7 avril : salon auto-moto-rétro Le Mans. 28 avril : 8^e journée nationale véhicules d'époque.

21-22 septembre : journées Européennes du patrimoine.



De nombreux trophées ont été distribués. © Le Maine Libre

Bonnétable - Devenez ambassadrices du canton

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mercredi 31 janvier 2024, 98 mots

Le 23 mars prochain, le comité des fêtes de Bonnétable organise l'élection des ambassadrices 2024, lors d'un repas dansant à la salle Mélusine.

Un événement ouvert aux jeunes filles de 16 ans et plus dans l'année, résidant dans le canton de Bonnétable.

Ces ambassadrices auront l'honneur de représenter le canton lors des festivités locales, commémorations, corso fleuri, et élections des ambassadrices de Vibraye.

Pour s'inscrire

Les intéressées peuvent s'informer et s'inscrire en envoyant un message ou en contactant le 06 88 94 07 56.



Comme Honorine, ambassadrice en 2023, Alysi et Océane, 1re et 2e dauphine, devenez les nouvelles ambassadrices. © Le Maine Libre

Mamers - Des aides pour la rénovation énergétique des logements

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mercredi 31 janvier 2024, 511 mots

L'agence nationale de l'amélioration de l'habitat propose de nouvelles aides qui peuvent aller jusqu'à 55 000 € si vous passez trois classes énergétiques dans une rénovation globale.

L'agence nationale de l'amélioration de l'habitat propose de nouvelles aides en ce début d'année pour permettre aux propriétaires de faire rénover leurs logements et faire ainsi des économies d'énergie. D'autres programmes sont également proposés aux professionnels et aux propriétaires bailleurs.

En 2022 dans le Maine Saosnois, 580 dossiers ont été traités par l'Anah et Ma Prime Rénov'

Ces aides peuvent être sollicitées par l'ensemble des habitants de la communauté de communes Maine Saosnois. C'est d'ailleurs ce qu'a expliqué Jean-Yves Letay, vice-président de la collectivité en charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. « Ce sont des aides destinées à la rénovation de l'habitat et à l'adaptation du logement des personnes à mobilité réduite ou vieillissante pour un maintien à domicile », prévient l' élu. Il est épaulé dans ses explications par Valentine Grouas, chargée de mission au sein du Maine Saosnois, et par Laura Girard, chargée d'opération sur le territoire intercommunal pour l'amélioration de l'habitat.

La prise en charge peut atteindre 90 % des travaux

« Cette année, les aides sont plus conséquentes. Nous proposons un parcours accompagné qui prend en charge la rénovation énergétique. Pour être éligible à ces aides, il faut avoir un projet qui permet au minimum de sauter deux classes énergétiques. Mais aussi prévoir deux types d'isolation et un système de ventilation », ajoute Laura Girard.

La prise en charge peut atteindre 90 % du montant des travaux (plafonné à 40 000 € HT) pour les foyers les plus modestes. « Le plafond passe à 55 000 € HT si le projet permet de sauter trois classes énergétiques. Nous proposons un accompagnement dans le montage du dossier via des permanences qui ont lieu le mercredi matin à la mairie de Mamers et un jeudi sur trois par système de rotation à Saint-Cosme-en-Vairais, Marolles-les-Braults et Bonnétable ».

Un parcours non-accompagné est également mis en place. « C'est le programme Ma Prime Renov'. Cela permet d'obtenir une aide financière pour changer son système de chauffage. On peut aussi y intégrer des changements de fenêtres ou l'isolation d'un pan de mur. Ce dispositif est fermé aux revenus supérieurs », souligne Laura Girard.

Ma Prime Adapt'

Le dernier volet des aides s'intitule Ma Prime Adapt'. « Cela permet de procéder à une rénovation intérieure du logement et d'intervenir sur la circulation extérieure. Ce dispositif est accessible à partir de 60 ans et aux personnes à mobilité réduite. On peut y intégrer l'adaptation de la salle de bains, le rehaussement des toilettes, la pose de barres de maintien ou d'un siège escamotable de douche. Dehors, ça peut être l'installation de rampes, d'un monte escalier, d'un ascenseur ou de volets roulants. Le plafond à ne pas dépasser pour les travaux est de 22 000 € HT. Des aides à hauteur de 70 % peuvent être accordées en fonction des revenus », conclut Laura Girard.

Renseignement sur toutes ces aides au 02 61 67 18 75.



Jean-Yves Letay, vice-président de la communauté de communes, avec Valentine Grouas et Laura Girard. © ML

Bonnétable - Le comité de jumelage recherche des familles

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mardi 30 janvier 2024, 324 mots

Lors de son assemblée générale, le comité de jumelage Bonnétable-Twistringen a dévoilé son programme riche en échanges et découvertes pour cette année.

Bien que les échanges aient été limités en 2023, avec seulement un petit groupe de pompiers et quelques particuliers se rendant à Twistringen, le comité prévoit une année 2024 plus intense.

Recherche de familles d'accueil

En avril prochain, du 3 au 10, Bonnétable accueillera un groupe de 26 élèves allemands, accompagnés de deux professeurs.

Catherine Gilot, présidente du comité, lance un appel chaleureux : « Nous recherchons des familles d'accueil pour ces jeunes qui seront scolarisés au collège de Bonnétable. L'objectif de cet échange est de tisser des liens entre les jeunes des deux pays, même si le jeune collégien français n'apprend pas l'allemand, il peut tout de même avoir un correspondant allemand. Les familles intéressées peuvent nous contacter ! »

En mai, direction Twistringen

Le voyage à l'Ascension s'annonce également comme un moment fort. En mai, un car partira de Bonnétable en direction de Twistringen avec une visite en chemin d'Osnabrück. « Les jeunes qui auront participé à l'échange scolaire auront la priorité pour revoir leurs correspondants. Toutes les personnes intéressées par ce voyage sont invitées à se faire connaître rapidement. »

« Le départ est prévu le mardi soir 7 mai vers 22 heures, avec un retour à Bonnétable le dimanche 12 mai vers 13 heures », précise la présidente.

En parallèle, le comité se projette déjà dans l'avenir en initiant les premières étapes des festivités prévues pour le 50^e anniversaire du jumelage en 2027. Les préparatifs promettent d'être à la hauteur de cette longue et fructueuse collaboration entre Bonnétable et Twistringen.

Cette année, une nouveauté est introduite avec une cotisation de 5 € par famille. Cette contribution permettra la mise à jour des fichiers d'adhérents et la prise en charge, par la responsabilité civile de l'association, des participants aux activités.

Comité de Jumelage Bonnétable-Twistringen, Email : cathdimi@wanadoo.fr

Téléphone : 06 20 05 93 50



Visite des Bonnétabliens à Twistringen en 2023. © Archives Le Maine Libre

Bonnétable - L'association de billard français se porte bien

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mardi 30 janvier 2024, 168 mots

Samedi, les membres de l'association du billard français se sont retrouvés à la salle du club.

Le sénateur Jean-Pierre Vogel, Thierry Lemonnier, conseiller départemental, ainsi que Marie-Laure Plever, maire, ont écouté attentivement les différents bilans présentés par le secrétaire.

L'an passé, ce sont 126 matchs qui ont été joués en individuels par les 17 joueurs qui pratiquent en compétition. Cette année, deux nouveaux licenciés vont les rejoindre.

« **L'an passé, la salle a été dotée d'un écran très utile pour les scores des participants** », a rappelé le président, Bruno Gainche.

Le trésorier a présenté un bilan 2023 équilibré. Certaines ardoises de billard commencent à se dégrader. Leur changement est onéreux ainsi que les tapis. Parmi les questions diverses, les responsables estiment qu'il serait souhaitable de connaître un endroit où se restaurer pour inviter les participants extérieurs. Le tarif de l'assurance est trouvé trop élevé. Il devrait être revu par les responsables auprès de l'assureur.



Les membres du bureau et les élus à l'issue des bilans © Ouest-France

Nogent-le-Bernard - Un repas pour soutenir le comice

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, lundi 29 janvier 2024, 331 mots

L'association « Comice des Nogentais » s'est réunie pour coordonner les préparatifs de la partie festive du comice agricole, organisé pour la première fois à Nogent.

Rouperroux-le-Coquet et Bonnétable associés

Cet événement revêt une importance particulière pour la commune, réunissant les associations locales, les bénévoles, la municipalité, tous déterminés à faire de cette première édition un moment mémorable. Présent, Jacques Royer, président du comice agricole du Pays de Bonnétable, en charge de la gestion des concours et des exposants agricoles, ainsi que les présidents des comités des fêtes de Rouperroux-le-Coquet et de Bonnétable, confirmant leur engagement dans l'entraide et le prêt de matériel. Stéphane Martin, président de l'association, partage son enthousiasme : « Nous sommes ravis de voir la mobilisation de chacun, tous unis dans le but de réussir notre premier comice. Les préparatifs vont bon train, et nous avons hâte de dévoiler le programme complet. »

Pour financer le projet, plusieurs événements

Une soirée trut, le 2 février à 19 h, salle du P'tit Nogent, accompagnée d'une soirée tartiflette au prix de 20 € par personne. Les inscriptions sont à effectuer auprès de Sabrina au 06 77 41 95 21, ou Antoine au 07 77 76 02 30.

Fin mars, l'équipe proposera un spectacle explorant : danse, magie ou théâtre.

Le 1^{er} mai, course de caisses à savon dans les rues de Nogent, avec un parcours secret.

Le 22 juin, Fête de la musique, avec une soirée karaoké et une piste de danse.

Le dimanche 24 août, jour J

« L'association invite les habitants de la commune à décorer le devant de leur maison. La piste envisagée consiste à embellir une vieille chaise aux couleurs festives ou en forme d'animal (photo), ou à confectionner un épouvantail. »

Stéphane Martin conclut : « Nous avons prévu des animations musicales, une messe en plein air, une exposition de vieux tracteurs, et bien sûr, pour se caler avec le thème de notre comice en hommage aux Jeux Olympiques 2024, des épreuves ludiques et familiales pour tous. »



L'association présente un exemple de décoration à mettre à la porte des maisons.

© Le Maine Libre

Bonnétable - La gymnastique volontaire se diversifie en proposant des cours de Pilates

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, samedi 27 janvier 2024, 263 mots

Lors de l'assemblée générale, l'association de gymnastique volontaire de Bonnétable, sous la présidence de Martine Suavin, a dressé le bilan de l'année passée et présenté les perspectives à venir, en présence de Marie-Laure Pléver, maire de Bonnétable, et Nathalie Courtan, adjointe aux associations.

Fort de 130 adhérents, le club connaît un succès continu grâce à une offre variée de cours, comprenant la gymnastique, le renforcement musculaire, le fit boxing et le Pilates. Après une demande croissante, un cours de pilates a été ajouté le mardi de 11 h à 12 h.

Au programme

Le planning des cours est le suivant : le lundi de 19 h à 20 h (gymnastique) et de 20 h 15 à 21 h 15 (Fit Boxing), le mardi de 11 h à midi (Pilates), le mercredi de 19 h 30 à 20 h 30 (Pilates), et le jeudi de 19 h 30 à 20 h 30 (gymnastique).

L'équipe d'instructeurs, composée de Grégory, Fanny, Laurence et Romain, veille à rendre chaque session aussi bénéfique sur le plan physique qu'agréable et motivante.

Afin de maintenir un équilibre financier sain, l'association a décidé de suspendre les cours pendant les vacances scolaires, « une mesure nécessaire pour garantir une gestion saine des comptes ».

Nicole Huet, nouvelle venue dans le bureau.

Les inscriptions sont toujours possibles

La présidente rappelle également que « les inscriptions sont possibles toute l'année et que deux cours sont gratuits afin de permettre aux nouveaux adhérents de tester plusieurs disciplines ».

Pour plus d'information, contacter : Martine Suavin au 06 21 48 98 90, Jacqueline Vénara au 06 15 50 83 03 ou Sylvie Compain au 06 30 73 18 09.



L'association de gymnastique volontaire compte 130 adhérents et de nombreuses activités encadrées. © Le Maine Libre